

MAG'EECHA

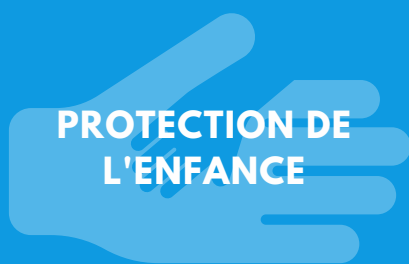


L'ACTUALITÉ DE L'ONG COMORIENNE MAEECHA

NO 9 • AOÛT 2022



QUOI DE NEUF SUR LE TERRAIN DE NOS PROGRAMMES ?



SOMMAIRE

P.01/02

Protection de l'enfance en situation d'isolement : comment interviennent les acteurs sur le territoire comorien ?



P.03/04

Communiqué de presse :
Les jeunes en incarcération passent leurs examens !

Concours d'entrée en sixième à l'ECMA

P.04/05

Journée en immersion avec les apprenants du CIIPM Moheli : MILK FRUIT JUICE !

Cours pratique au CIIPM :
Poser du carrelage sur un faux béton



P.06

Réhabilitation d'un établissement scolaire dans la commune de Hamavuna

PROTECTION

PROTECTION DE L'ENFANCE EN SITUATION D'ISOLEMENT : COMMENT LES ACTEURS INTERVIENNENT SUR LE TERRAIN ?



Les émissions radios du volet "Information, Éducation, Communication" réalisées sur l'ensemble des trois îles :

À travers une nouvelle campagne d'information, d'éducation et de communication du programme **Protection des enfants en situation d'isolement**, MAEECHA souhaite mettre en lumière les problématiques rencontrées sur le territoire comorien pour éveiller les consciences sur le phénomène d'isolement. Dans ce sens, il semble primordial d'évoquer le phénomène sous toutes ses formes avec les acteurs qui interviennent sur le terrain. Pour démarrer la campagne, nous avons réalisé trois émissions radios à travers les trois îles pour montrer les enjeux de la situation actuelle.

La première émission radio fut réalisée à Domoni (Anjouan) à la Radio Masterehi, le 16 août dernier. Nous avons eu la chance de recevoir **Mme Sitti Faouria Chadhouli**, (représentante de Petit Z'anges), **Mme Sittina Echat** (Directrice du Genre) accompagnées de la Coordonnatrice du programme, **Mme Lamiat Said Abdallah** pour présenter le programme et les résultats de notre enquête sur la situation de l'enfance isolée. Une table ronde permettant de témoigner sur les situations réelles rencontrées concernant les violences faites aux enfants mais également d'évoquer le groupe de travail initié par MAEECHA entre les OSC qui œuvrent dans la protection pour réfléchir à un projet visant à formaliser les familles d'accueil pour les situations d'urgence afin de limiter les conséquences du phénomène de confiage.

Dans la seconde émission, enregistrée le mardi 23 août à l'ORTC de Mohéli, nous évoquons un autre sujet majeur de l'isolement : l'incarcération des jeunes. En effet, un jeune incarcéré est un enfant en situation d'isolement qui doit être accompagné dans sa réinsertion sociale et professionnelle. Le taux d'incarcération est en constante hausse au sein du pays ; ce qui soulève une problématique quant à leur réinsertion dans la société. Nos deux invités travaillent au cœur de cette thématique : **Mme Daoulati Hamidi**, Juge des Enfants ainsi que **Mme Zaharati M'madi**, Responsable de la cellule d'écoute.



Dans cette émission, la Juge des Enfants évoque sur les procédures judiciaires en vigueur lorsqu'un mineur est en conflit avec la loi et les conditions de détention alarmantes. La responsable de la cellule d'écoute apporte quant à elle, la vision des victimes et nous livre les étapes de prise en charge d'une victime identifiée. Avec les deux visions confondues, nous parvenons à créer un débat autour de l'incarcération des mineurs, du nécessaire respect de leurs droits et de leur dignité mais surtout autour de la réinsertion de ces jeunes, pour qui la prison ait certes une fonction punitive mais surtout une fonction de réhabilitation.

Enfin, pour la dernière émission radio réalisée à l'ORTN, à la Grande-Comores, la jeunesse était au cœur du débat. Une table ronde composée du président de N'goshawo, **M. Moudjib Mohamed Said** ; le président de Jeunes Leaders pour la Paix, **M. Chamsoudine Said Mhadji** ainsi que Fakri Abdallah Soule, membre actif de l'ONG CAP pour évoquer la précarité des jeunes sur l'île.

Comment les jeunes peuvent revendiquer leurs droits et faire face à une précarité croissante dûe aux différents déplacements auxquels ils doivent faire face pour des raisons éducatives ? Ces acteurs de la jeunesse témoignent et présentent à travers leurs expériences leurs ressentis sur le sujet et les recommandations pour améliorer cette situation. Retrouvez dans quelques jours, l'émission radio sur les ondes de la RTN et sur nos réseaux sociaux ainsi que l'autre volet de cette campagne qui prend la forme de représentations théâtrales.

Notre ambition à travers ces émissions radios et ces spectacles est d'impulser un dialogue au sein de la population et des différents acteurs du terrain pour pouvoir mieux agir en faveur des enfants quel que soit leur statut. Une prise de conscience massive est nécessaire pour pouvoir sensibiliser à grande échelle et être porteur de plaidoyer auprès des décideurs. Retrouvez le communiqué de presse dans la page suivante qui permet de revenir sur une réussite importante dans le cadre du programme.

À travers le programme « **Protection de l'enfance en situation d'isolement** », la volonté de l'ONG MAEECHA est de contribuer à créer les conditions favorables au respect de la dignité et des droits des enfants vivant en situation d'isolement sur notre territoire. Financé par l'Union européenne, le programme a permis, grâce à une enquête nationale menée fin 2021, de cartographier et déterminer les catégories d'enfants vivant en situation d'isolement (filles et garçons) et leurs besoins de sorte à accompagner les familles accueillantes dans la réalisation de meilleures conditions d'avenir à travers l'éducation, la santé et le bien-être familial.

Aux Comores, les mineurs en conflit avec la loi ne bénéficient pas de conditions de détention adaptées à leur situation de minorité et se retrouvent détenus dans les trois maisons d'arrêt que compte le pays. De fait, un enfant en situation de détention est un enfant en situation d'isolement qui doit être accompagné dans sa réinsertion sociale et professionnelle ; la détention devant certes avoir une fonction punitive mais surtout une fonction de réhabilitation, notamment pour des enfants.

Ainsi, en cette période d'examens nationaux qui vient de s'achever, il était important d'offrir l'opportunité aux mineurs incarcérés, de se donner les chances de réussir pour leur avenir et projeter leur réinsertion.

La semaine du **8 août dernier**, pour la première fois, quatre mineurs détenus à la maison d'arrêt de Moroni - et candidats au BEPC - ont eu l'occasion de passer l'examen quasiment dans les mêmes conditions que leurs pairs si ce n'est que la composition des épreuves s'est tenue dans la salle informatique du tribunal de Moroni.

Le ministère de la justice, notamment les responsables de la maison de Moroni ont organisé le transfert et la surveillance des candidats au tribunal tous les jours d'examen, quand le ministère de l'éducation nationale a organisé la remise des épreuves en temps voulu. Nous saluons leur engagement et leur investissement tout au long du processus.



En outre, la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés (CNDHL), qui dans le cadre de ses missions de respect des droits de l'homme mène ce combat depuis plusieurs années, a largement facilité les démarches pour offrir cette opportunité unique aux jeunes.

Faute de préparation, les candidats n'ont malheureusement pas réussi leurs examens mais ils sont heureux d'avoir pu passer les épreuves au même titre que tous les autres candidats et souhaitent retenter leurs chances dès l'année prochaine. Pour ce faire, en collaboration avec les acteurs précités, MAEECHA, à travers le programme Protection, prévoit d'aménager, au sein de la maison d'arrêt, un espace exclusivement dédié aux mineurs et à la mise en place d'un dispositif d'apprentissages.

Soulignons également que d'autres acteurs se sont mobilisés à Anjouan et Mohéli pour que deux jeunes détenus candidats au baccalauréat puissent passer l'examen.

Aussi, il n'est nul besoin de souligner que solidairement, acteurs en faveur de la protection des enfants, nous pouvons réussir à offrir les mêmes droits à tous. Cet événement majeur et marquant dans l'accompagnement des mineurs en situation de détention en est la preuve et revêt un caractère prometteur pour l'amélioration de leurs conditions de détention.

MAEECHA et tous ses partenaires restent donc mobilisés pour organiser au mieux la rentrée scolaire 2022-2023 de ces écoliers « **hors les murs de l'école** ».

Rappelons qu'un enfant en situation d'isolement est d'autant plus vulnérable ; si nous pouvons l'accompagner à traverser ces difficultés et se projeter sereinement vers son avenir, nous pourrions contribuer à limiter le taux d'incarcération des jeunes.

L'éducation est un droit pour TOUS !



ÉDUCATION



CONCOURS D'ENTRÉE EN 6ÈME À L'ECMA



Nous retrouvons les élèves du CM2 de l'ECMA en fin d'année qui ont effectué le concours d'entrée en sixième. Pour rappel, le concours d'entrée avait débuté le 28 juillet dans l'ensemble du territoire. C'est une étape importante pour les enfants car la **sixième** est une **classe** de transition qui marque la fin du primaire et le passage de l'école au collège.

Ainsi, les élèves se préparent dans cette étape majeure à travers leur éducation avec le corps pédagogique qui les accompagnent depuis leur plus jeune âge afin de passer en classe de sixième.

À l'issue des résultats du concours d'entrée en 6ème, nous avons eu l'honneur d'obtenir des résultats satisfaisants des élèves de la nouvelle classe de CM2 à l'ECMA. C'est un nouveau chemin dans l'apprentissage scolaire pour ces **vingt-trois lauréats** !

Toute la ville d'Adda ainsi que les familles ont été honoré de voir la réussite des enfants parmi les admis du concours d'entrée en sixième.

Nous tenons à féliciter les lauréats de notre école, ECMA, les élèves, l'ensemble des familles et des instituteurs et les encourageons pour la suite.

Par ailleurs, il reste important de souligner qu'il reste des efforts à fournir pour améliorer le niveau des élèves. À travers les résultats aux examens nationaux, il est important de prendre en considération la situation quant au niveau scolaire général.

À l'ECMA, la solution choisie est le soutien scolaire qui est un moyen efficace d'accompagner les élèves dans l'idée d'octroyer une attention particulière à tous les élèves sur son parcours scolaire et d'être mieux préparé pour les examens nationaux ou évaluations.

Des cours de soutien sont octroyés au profit de 38 élèves du CM et 36 du CE. Pendant cette période de renforcement de capacités des élèves, les cours débutent les lundis au vendredis de 8h jusqu'à 12h.

Le programme est composé des matières suivantes : **écriture, lecture, français et mathématiques.**

Chaque fin de mois, des évaluations sont réalisées afin d'évaluer l'évolution des élèves mais surtout de comprendre davantage leurs difficultés et y remédier.

Il est important que les établissements scolaires prennent la responsabilité d'accompagner les élèves tout au long de l'année.

CIIPM



LES TECHNIQUES D'APPRENTISSAGE DU CENTRE D'INITIATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE



Dans la formation professionnelle de la filière "Bâtiment Travaux Publics" au CIIPM située à Anjouan, les apprenants ont été formés durant ce mois-ci par le formateur en carrelage sur les techniques pratiques du carrelage. Actuellement les futurs carreleurs s'initient à l'utilisation d'un faux béton pour poser du carrelage.

C'est une technique qui permet aux professionnels du carrelage de faire des expérimentations avant d'entamer un chantier.

Ainsi, c'est l'occasion de découvrir avec les apprenants les différentes méthodes d'apprentissage de formation d'un point de vue pratique. L'importance de cette méthode pédagogique se base sur les pratiques d'adaptation des professionnels dans toutes les circonstances rencontrées sur le terrain. En effet, un professionnel doit avoir un sens d'adaptation, d'improvisation et de création.

Voici les différentes étapes réalisées que nous voyons en images :

Étape 1 :

Avant de commencer, il faut rassembler une grande quantité de boues, puis l'entasser sur un périmètre donné pour délimiter l'espace de travail.

Étape 2 :

Après avoir eu l'espace de travail, il est nécessaire d'exercer une séance de terrassement pour combler la cavité de la boue (remblai).

Étape 3 :

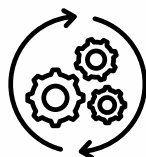
Ensuite préparer un mortier avec du sable et le poser dessus pour mettre la couche de stabilité à base de sable (une chape).

Étape 4 :

Enfin, il faut appliquer l'exercice de posage du carrelage sur le faux béton.

CIIPM

JOURNÉE EN IMMERSION AVEC LES APPRENANTS DU CIIPM MOHELI



DES RÉALISATIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE !

Durant la deuxième semaine d'août, nous avons retrouvé les apprenants au centre d'initiation et d'insertion professionnelle de Mohéli pour découvrir davantage le déroulement de leur formation.

Les apprenants du CIIPM de Mohéli s'exercent autour de trois filières principales : Aviculture, transformations de produits halieutiques et agricoles et l'agronomie.

Chaque semaine, ils disposent d'une évaluation pratique qui leur permet d'appliquer les acquis enseignés pour innover et de créer des produits reliés aux besoins locaux.

L'exercice en ce jour (en transformation de produits halieutiques et agricoles) était de créer un produit laitier local nommé « **MILK FRUIT JUICE** ».

Les binômes doivent confectionner leurs produits du jour qui sera vendu à leur prix de vente selon les ingrédients utilisés. Le but de cet exercice est d'intégrer à travers des pratiques leur esprit d'entrepreneuriat dans la confection d'un produit local pour concurrencer les produits importés.

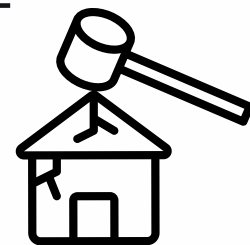
Ils sont évalués sur trois points techniques :

- Comment vendre leur produit et le formuler ?
- Expliquer les étapes de préparations
- Le respect des normes d'hygiène et le produit final

Les apprenants ont vendu à la suite de la journée leurs produits dans la localité de Fomboni ce qui est un moyen de développer de manière lucrative leurs acquis, mettre en valeur leurs acquis et se familiariser de l'environnement pour leur insertion professionnelle !



ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

RÉHABILITATION D'UN ÉTABLISSEMENT
SCOLAIRE DANS LA COMMUNE DE
HAMAVUNA

Depuis plus de trois mois, des travaux ont été initiés pour l'école primaire publique de Hamavouna. Depuis le passage du cyclone Kenneth en avril 2019, l'établissement ne permettait pas d'accueillir les élèves dans des conditions convenables.

Pour qu'un enfant puisse travailler dans les meilleures conditions, les écoles doivent être un lieu où les enfants peuvent se sentir bien pour y apprendre. L'environnement de l'enfant à travers l'éducation est un critère clé dans son apprentissage et de son bien-être.

Pour améliorer les conditions d'accueil des enfants de la communauté de Hamavouna, dans le cadre de l'appui à l'éducation au développement durable à Mohéli, deux salles de classes ont pu être rénovés à hauteur de 9 000 000 KMF avec l'initiative de MAEECHA. Les travaux de trois mois ont débuté le 18 mai 2022 dernier et ont été finalisé depuis fin août. L'établissement a également bénéficié de la réhabilitation de cinq salles de classes et deux toilettes par le projet "Mayendéléyo".

Les élèves de la communauté de Hamavouna pourront à présent bénéficier d'une école réhabilitée et favorable à l'apprentissage ! Nous espérons une amélioration des conditions d'accueil des élèves et cela, dans tout le pays !

Découvrons, l'école en panorama, qui sera prête dès la rentrée 2022-2023.



ÉDUCUER UN ENFANT CHANGE LE MONDE.



MERCI DE VOTRE LECTURE !